

ARBELE

L'ARBE dans les exploitations d'ÉLEVAGE herbivore



L'utilisation de plaquettes de bois en litières

Les arbres des haies, bosquets et ripisylves peuvent être transformés en plaquettes et être utilisés dans les aires de couchage ou de circulation des animaux. Ce témoignage est le résultat d'une série d'enquêtes réalisées en 2017. Douze autres fiches témoignent de la capacité des éleveurs à mettre en œuvre ce matériau en fonction des contraintes de leur exploitation.

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Une valorisation de la ressource bois en litière pour les brouards en engraissement et les vaches mères

PRÉSENTATION DE L'EXPLOITATION DE FRANÇOIS DECHELETTE (63)

VA Charolais

SAU : 90 ha (dont 79 ha de prairie)

Achat de paille : 48 t

Production de paille : 30 t

🌲 Ressources en bois

Peu de ressources en bois sur le site de l'exploitation, mais un fort potentiel dans la région, d'où des opportunités de récupération de bois (dons ou achats).



Chantier de déchetage au hangar

Le séchage se fait pendant 6 mois sous hangar

Animaux sur litière de plaquette

UTILISATION DE PLAQUETTES DE BOIS EN LITIÈRE DEPUIS 2005

Au total 500-600 MAP sont produits par an, **entre 100 et 150 MAP sont utilisés en litière**, et environ 55 MAP pour sa chaudière bois. Le reste de la production est vendu. Le coût de production moyen est de 20 €/MAP (MAP = Mètre cube apparent plaquettes).

Toutes périodes	Avril - Juin	Juin - Novembre	Novembre - Mars et Été
Coupe ou achat	Déchetage	Séchage	Litière et fumier

Des opportunités de dons de bois et des achats de bois souvent déjà coupé.
 Remorque forestière de la CUMA pour le transport jusqu'à l'exploitation
 € 0,8 €/km + 35 €/j pour l'utilisation de la remorque

Le déchetage se fait directement au pied du hangar
 Déchetageuse Biber 80 de la CUMA des 2 Rochers
 € 200 €/h avec un débit de 45-50 MAP/h soit entre 4 et 4,5 €/MAP

Pour les vaches suitées de mi-Novembre à début Avril, 20 cm de plaquette sont écartés au godet, puis au bout de 2 à 3 semaines, un paillage paille quotidien ou tous les 2 j est effectué à raison de 5-6 kg/animal. Une couche de 10 cm de plaquette peut être rajoutée en cas de temps humide.
 Pour les brouards à l'engraissement de Août à Octobre, même itinéraire technique : 20 cm de plaquettes durant 1 à 2 mois puis paille. Le chargement ne dépasse jamais 0,28 animal /m².
 Le curage s'effectue à la sortie des animaux. Le fumier est composté et épandu sur prairies et cultures à raison de 12 t / ha en fin de printemps.

COMMENT S'EST FAITE LA TRANSITION VERS L'UTILISATION DE PLAQUETTES EN LITIÈRES ?

Le prix du fioul pour le chauffage, celui de la paille pour la litière des animaux, et le fait d'avoir une importante ressource en bois aux alentours ont poussé François à produire de la plaquette aussi bien pour chauffer sa maison que pour le paillage de ses animaux.

L'AVIS DE L'AGRICULTEUR

François Dechelette, La Vialle, 63250 Celles-sur-Durolles

« La litière de plaquettes n'impacte pas le bien-être animal, **je n'ai eu aucune observation de boiteries ou autres désagréments liés au bien-être animal, au contraire.**

Le compost mixte, composé de paille et de plaquettes me paraît plus sain, la montée en température me semble plus importante et plus rapide comparé à un fumier pailleux. Il se pourrait même que la flore s'améliore au fil du temps, j'observe moins de refus lors du pâturage, même sans passer le broyeur (contexte de pâturage tournant).

La ressource bocagère se trouve valorisée de manière optimale par la production de plaquettes. Selon leur qualité, elles seront utilisées en litière ou en bois énergie. Pour la filière de production de bois énergie, il est très important de faire attention à la qualité du chantier, il ne doit pas y avoir de corps étrangers. Quand le bois est de moins bonne qualité ou coupé depuis longtemps, comme les grumes de pins que l'on aperçoit en face du hangar sur la photo, il est très sec et produit de la poussière. La plaquette qui en est issue est valorisée en litière.

Il est important que les chantiers soient rationnels pour réduire le temps passé et la manipulation. Même si le bois est déjà coupé, il faut qu'il soit accessible. Par la suite, le bois est amené en face du hangar, qui offre une plateforme de déchetage très fonctionnelle et qui ne nécessite pas de déplacements de l'engin, dans le but d'optimiser le débit et le coût horaire.

L'utilisation de plaquette me permet une économie de 30 t de paille par an. Ce ne sont pas de très grosses économies au regard des coûts de production des plaquettes, mais cela permet de valoriser la ressource bois locale. **Les coûts de production moyens approchent souvent les 20-22 € /MAP, il ne faut pas dépasser ce prix pour que cela reste abordable.** Ce prix inclut l'intégralité des coûts de production, de main-d'œuvre, de transport et d'amortissement du bâtiment... Pour cela, il peut paraître plus élevé que la moyenne ».



L'AVIS DU TECHNICIEN

Thierry Roche, Conseiller à la Chambre d'Agriculture 63

« François Dechelette a su analyser l'environnement de son exploitation et ses besoins. Le bois a été une source de réflexion qui lui a permis de diminuer ses charges et de développer de la plus-value. Techniquement, ses pratiques sont rodées par rapport à son système.

Sur l'aspect litière en aire paillée, selon notre expérience, il nous paraît possible de rester sur des couches de plaquettes de 8 à 10 cm sur l'aire de couchage avec une couche plus importante derrière la marche (25 à 30 cm) ».

CONTACT :

Jean-Christophe MOREAU
jean-christophe.moreau@idele.fr
Institut de l'Élevage - BP 42118
31321 Castanet-Tolosan cedex
Tél : 05 61 75 44 47



Retrouvez toutes les autres fiches
du programme ARBELE sur le site :

www.idele.fr



LES PARTENAIRES TECHNIQUES DU PROGRAMME ARBELE :



AVEC LE SOUTIEN FINANCIER DE :



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION
avec la contribution financière
du compte d'affectation spéciale
"Développement agricole et rural"